

Third Sector Impact : Measuring Impact, Enhancing visibility

La contribution du tiers secteur au développement socio-économique européen

Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti,
Aix-Marseille Université, LEST, CNRS
www.lest-cnrs.fr
Décembre 2016

Le projet Third Sector Impact (TSI) a réalisé, entre janvier 2014 et décembre 2016, un travail ambitieux qui améliore la connaissance et la reconnaissance de ce Tiers secteur, et plus spécifiquement, de ses contributions au développement socio-économique européen et au bien-être collectif. Si le débat sur le tiers secteur n'est pas nouveau, il fait l'objet d'un regain d'intérêt en période de crise et de pressions sur les budgets publics. Cette recherche a été financée par le 7^{ème} Programme Cadre de l'Union Européenne (grant agreement no. 613034).

Le Tiers Secteur est présenté, non pas en tant qu'alternative à l'action publique, mais comme partenaire à part entière dans la volonté de promouvoir le développement économique, une citoyenneté active et la cohésion sociale en Europe. Le tiers secteur offre des ressources uniques, renouvelables et durables pour résoudre des problèmes économiques et sociaux et renforcer la démocratie et l'engagement citoyen en Europe. Mais pour tirer le maximum de bénéfices de ces ressources, il est nécessaire de mieux comprendre ce qu'est le tiers secteur, sa composition, son ampleur, sa taille, ses impacts actuels et potentiels et d'identifier les barrières qui limitent sa contribution au bien-être collectif. C'est autour de ces quatre objectifs (concept, mesure, impacts et barrières) que s'est structuré le projet TSI.

Objectifs déclinés en quatre axes de travail (*work packages*):

1. Clarifier le **concept** de tiers secteur dans ses différentes acceptions en Europe ;
2. Identifier les composantes principales de ce secteur et mesurer leur **périmètre** (taille, type de structure, composition, ressources, évolutions récentes) et avancer dans la mise en place de mesures statistiques permettant de suivre et de comparer l'évolution du tiers secteur dans le temps ;
3. Identifier les **impacts** du tiers secteur en termes de développement économique européen, d'innovation, de bien-être des citoyens, d'engagement civique et de développement des ressources humaines et se donner les moyens de mesurer ces contributions à l'avenir;
4. Identifier des **barrières** internes et externes au développement du tiers secteur et proposer des pistes pour les dépasser.

Une recherche comparative et interdisciplinaire

Ce projet a rassemblé plus de 30 chercheurs de 10 universités et instituts de recherche dans 9 pays européens issus de différentes disciplines, principalement en économie, sociologie et sciences politiques (Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni).

Ce projet a mobilisé une **méthodologie mixte**, reposant à la fois sur l'analyse de données quantitatives, extraites de bases de données existantes et de données qualitatives, produites dans le cadre de ce projet (entretiens semi-directifs et études de cas dans chacun des pays).

Un engagement des parties prenantes tout au long du projet

Ce projet a été construit en associant étroitement une centaine d'acteurs de terrain (locaux, régionaux, nationaux et européens) venant des pays membres du projet. Il a permis de construire un partenariat entre la communauté scientifique des chercheurs et les acteurs afin que la connaissance produite demeure ancrée dans la réalité et bénéficie du soutien des parties prenantes-clés du tiers secteur dans le but de sensibiliser les pouvoirs publics et les principaux leaders du secteur.

Les principaux résultats

1. Concept

Les travaux de TSI ont abouti à une définition opérationnelle du tiers secteur en Europe, qui tient compte des différents contextes sociopolitiques dans lesquels les pays étudiés étaient encadrés. Les traditions y sont en effet différentes, entre un ancrage fort dans l'économie sociale, comme en France et en Espagne, un poids important de la société civile et de l'engagement bénévole, comme en Norvège et en Autriche ou encore un développement récent lié au retrait de l'Etat et à l'augmentation de la liberté d'expression comme en Pologne ou en Croatie.

Nous avons opté pour la définition d'un concept large, le tiers secteur, constitué par :

- des organisations privées, autonomes dans leurs décisions, dont l'adhésion est libre et dont la distribution des profits aux investisseurs ou aux membres est interdite ou limitée par les statuts et
- des bénévoles qui réalisent des activités auprès de tiers (hors famille) de manière régulière et volontaire.

Concrètement, outre l'activité bénévole directe, sont incluses, dans le cas de la France, dans le tiers secteur : les associations, les fondations d'intérêt général, les mutuelles, une partie des coopératives (notamment les S.C.I.C.) et quelques entreprises commerciales qui relèvent aujourd'hui de l'économie sociale et solidaire et qui respectent les critères ci-dessus.

2. Mesure

Une première estimation sur la taille et le périmètre du tiers secteur a été réalisée. Le tiers secteur représente une force économique majeure. Il compte environ 28,3 millions de travailleurs en ETP dans les 28 pays de l'Union européenne (y compris la Norvège) (dont 15 millions de bénévoles en ETP), ce qui représente environ 13% de la main d'œuvre en Europe. En France, le tiers secteur représente plus de 2,5 millions de travailleurs en ETP (dont 680 000 bénévoles en ETP auprès d'associations et 140 000 bénévoles directs en ETP), soit 10% de la main d'œuvre en France.

3. Impact

Sont considérés comme impacts toutes les conséquences de l'activité (directes ou indirectes, à court ou à long terme) des organisations ou des bénévoles du tiers secteur sur les individus, les organisations, les communautés et sur la société dans son ensemble. Les impacts se distinguent des résultats car ils ne concernent que les résultats qui n'auraient pas eu lieu sans l'activité du tiers secteur.

Le projet TSI a identifié six domaines d'impact potentiellement créés par le tiers secteur: innovation, engagement citoyen, capacité d'agir (*empowerment*), plaidoyer (*advocacy*), vivre ensemble et lien social (*community building*). Les impacts ont été pris en compte à trois niveaux : individuel (bien-être, santé, qualité de vie); organisationnel (impact sur les

ressources humaines) et sociétal (impact sur la collectivité dans son ensemble). D'une façon générale, il ressort que les impacts socio-économiques du tiers secteur sont contingents au contexte politique et institutionnel dans lequel le tiers secteur est encastré et plus particulièrement des régimes de société civile et des espaces de liberté. Le bénévolat occupe ainsi une part importante dans les pays où les dépenses sociales sont élevées d'une part et il augmente, au sein des pays post-communistes, dans les pays où les libertés s'accroissent.

4. Barrières

Le projet TSI a identifié plusieurs freins ou barrières au développement des organisations de ce secteur communes aux différents pays. Plusieurs de ces freins sont liées aux évolutions de l'environnement institutionnel et économique marqué, dans la plupart des pays étudiés, par la diffusion des principes du Nouveau Management Public.

Parmi ces freins, évolutions de l'environnement ou barrières proprement dites, mentionnons plus particulièrement :

- Le manque de visibilité et de notoriété des organisations du tiers secteur ;
- L'évolution vers un bénévolat plus court, volatile et en dehors des lieux traditionnels ;
- La réduction et la transformation des financements publics vers des formes de contractualisation (ex. appels d'offres, délégations de service public) ;
- La charge administrative, en partie liée à la multiplication des sources de financement et au renforcement des procédures d'évaluation et de reporting ;
- L'insuffisance, dans de nombreux pays, d'infrastructures et de lieux publics mis à disposition des organisations du tiers secteur (surtout dans le sport et la culture) ;
- Des emplois de faible qualité malgré de nombreux progrès dans la plupart des pays.

Stratégies de résilience

Les multiples études de cas réalisées dans les pays du projet ont mis en évidence plusieurs stratégies de résilience adoptées par les organisations. Par stratégie, on entend les positions prises par les organisations pour répondre aux défis posés par leur environnement, positions que l'on peut analyser *ex post*. Quant à la résilience, elle est comprise ici comme la capacité des organisations à réagir, à faire face, à rebondir, dans un environnement difficile voire turbulent (telle une mer déchaînée).

Une première stratégie largement observée est la recherche d'une **diversification** accrue des activités (et des publics), des ressources humaines (salariés et bénévoles), des ressources financières (même si nos travaux ont montré la difficulté d'accéder aux financements privés tels que le mécénat ou aux financements européens), des commanditaires publics (dans une logique de diversification des risques et de limite de la dépendance à une seule source de financement).

La deuxième stratégie consiste à renforcer les dynamiques de **professionnalisation**, dans le sens d'une amélioration de la gestion des ressources humaines (notamment du point de vue de la formation) et de l'adoption d'outils de gestion plus formalisés que par le passé. La question de « jusqu'où peut-on aller dans cette démarche de professionnalisation » a néanmoins été posée.

La troisième stratégie concerne la **gouvernance** des organisations du tiers secteur. Les évolutions de l'environnement ont poussé de nombreuses organisations à réfléchir, voire à modifier, leur mode de gouvernance, en menant une réflexion sur le projet associatif, sur le rôle des structures de gouvernance et sur les modalités de participation de parties prenantes telles que les salariés, les usagers ou encore les acteurs du territoire.

Enfin, une quatrième stratégie largement répandue est celle du renforcement du partenariat, du développement de **réseaux** territoriaux ou sectoriels ou du regroupement pour bénéficier

de synergies et pour mutualiser des moyens. Ces regroupements d'organisation peuvent aller jusqu'à la fusion, conduisant à l'émergence de grands groupes, changeant le paysage du tiers secteur.

Conclusion : Quels apports et enseignements pour la France ?

Les enjeux d'une définition à l'échelle européenne

La définition du tiers secteur à l'échelle européenne est le fruit d'un héritage entre plusieurs traditions, dont celle de la philanthropie et de la société civile et celle de l'économie sociale. Cette définition positionne également le tiers secteur comme un secteur alors que l'ESS en France est plutôt vue comme un champ, un mode d'organisation, une autre forme d'entreprendre, voire un projet politique... L'analyse française met aussi en exergue, par rapport aux autres pays étudiés, la plus grande institutionnalisation de l'ESS et son développement en partenariat étroit avec les pouvoirs publics, notamment en lien avec le déploiement de l'Etat-Providence.

La définition du tiers secteur repose ainsi la question du périmètre de ce secteur à l'échelle européenne au moment même où la France plaide auprès de l'Union européenne pour une reconnaissance mutuelle des définitions nationales de l'économie sociale et solidaire plus que pour l'adoption d'une définition commune.

Une visibilité et une notoriété encore à renforcer

Ces questions autour de la définition expliquent pour partie le manque de visibilité et de notoriété de l'ESS en Europe. En France, malgré l'adoption d'une loi spécifique en juillet 2014 et l'existence d'un écosystème favorable au développement de l'ESS, ce champ souffre encore d'un manque de visibilité et de légitimité. Il serait important de s'interroger plus en profondeur sur ce constat mais nous pouvons d'ores et déjà insister sur la nécessité de développer la sensibilisation et la formation à l'ESS et à l'entrepreneuriat social. S'il convient d'encourager la création et la notoriété de formations dans l'enseignement supérieur, à l'université (surtout au niveau des masters) comme dans certaines écoles de commerce, il serait aussi important de développer des modules pour les lycéens pour leur ouvrir l'esprit à d'autres formes d'entreprendre et d'organisations.

La gouvernance, un enjeu majeur dans la transformation du tiers secteur

La gouvernance ressort comme une dimension cruciale pour les organisations de l'ESS, tant pour la stratégie de l'organisation que comme principe fondamental et distinctif entre l'ESS et les autres acteurs économiques. Si les statuts ne sont pas une condition suffisante, le fait d'inscrire les principes d'une gouvernance démocratique et participative dans les fondements de l'organisation constitue un réel garde-fou face au risque de dérive et de banalisation de la structure. Or, à l'échelle européenne, la finalité sociale ou sociétale des organisations est souvent considérée comme prioritaire par rapport à l'existence d'une gouvernance démocratique et participative. Il y a là notamment un enjeu de reconnaissance du fonctionnement démocratique des coopératives comme contribuant à la démocratie économique et à l'émancipation du travail, en particulier dans le cas des sociétés coopératives et participatives et des sociétés coopératives d'intérêt collectif.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du projet. Vous y trouverez l'ensemble des documents produits en anglais par l'ensemble des équipes pays et projets à l'occasion de cette recherche.

<http://thirdsectorimpact.eu>